

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- PARCOURS ENCADRANT
- PARCOURS PERSONNEL DE PROXIMITÉ

Responsable scientifique :

Pr Georges KALTENBACH

Coordinateur pédagogique :

Anne TIRMARCHE-ISSEMANN

Secrétariat :

Patricia MILLET

T. +33 (0)3 88 21 19 97

Courriel : patricia.millet@estes.fr

CONTEXTE

Cette formation s'appuie sur le constat de vieillissement des personnes adultes handicapées établi à la fois par la DREES et repris par l'ARS Alsace. L'adaptation des structures au vieillissement de ces populations est indispensable. Elle exige à la fois une réflexion sur l'offre structurelle des services et sur l'adaptation de l'accompagnement professionnel par la voie de la formation et de la qualification.

OBJECTIFS

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle vise à la fois l'adaptation structurelle des équipements et services aux besoins du public et l'adaptation des pratiques d'accompagnement de ces mêmes publics.

Il va s'agir au travers de la formation de donner les clés de compréhension et de décryptage des situations,

- favoriser l'adéquation entre l'organisation des services et les besoins des usagers,
- favoriser des pratiques d'accompagnement adaptées,
- articuler les approches entre le secteur social, médico-social et sanitaire pour une meilleure coordination de parcours,
- promouvoir une culture de l'accompagnement des usagers et des familles en prenant en compte les situations de fin de vie.

PUBLIC

Le personnel d'accompagnement des personnes handicapées/âgées, intervenant dans le secteur du handicap et de la gériatrie.

Le personnel éducatif et soignant, le personnel d'encadrement, le personnel en charge des politiques publiques du handicap et de la vieillesse.

CONTENU DE LA FORMATION

Construite sur la base de 150 heures, la formation se décline autour de **6 objectifs et modules** intégrant à la fois, pour les cadres et personnel de proximité, des temps de formation communs et des temps spécifiques :

- **Module 1 : Les processus de vieillissement chez les personnes en situation de handicap**
Durée : 3 jours soit 21 heures d'enseignement
- **Module 2 : adaptation des projets de service, des projets personnalisés aux situations de vieillissement**
Durée : 4 jours soit 28 heures d'enseignement
- **Module 2a spécifique : adapter le travail**
Durée : 3 jours soit 21 heures d'enseignement
- **Module 3 : Vieillesse des personnes handicapées et accompagnement des familles**
Durée : 3 jours soit 21 heures d'enseignement
- **Module 4 : La coordination des parcours et des accompagnements**
Durée : 3 jours soit 21 heures d'enseignement
- **Module 5 : Accompagner jusqu'au bout de la vie**
Durée : 3 jours soit 21 heures d'enseignement
- **Module 6 : Elaboration du mémoire ou de la monographie**
Durée : 2 jours soit 12 heures et 6 heures de soutenance, soit 18 heures

PROGRAMME
DISPONIBLE SUR
www.estes.fr
OU SUR DEMANDE

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- PARCOURS ENCADRANT
- PARCOURS PERSONNEL DE PROXIMITÉ

Responsable scientifique :
Pr Georges KALTENBACH

Coordinateur pédagogique :
Anne TIRMARCHE-ISSEMANN

Secrétariat :
Patricia MILLET

T. +33 (0)3 88 21 19 97
Courriel : patricia.millet@estes.fr

MOYENS

Groupes restreints - Accompagnement méthodologique basé sur la formation-action, l'analyse de la pratique et le tutorat de proximité - Enseignants chercheurs et formateurs issus du milieu professionnel experts en formation à la pédagogie - Supports de cours - Ecole et locaux facilement accessibles - Convivialité

VALIDATION DU DIPLÔME

Validation du DU « Accompagnement du Vieillissement des Personnes en situation de Handicap » de l'Université de Strasbourg,

- Après avoir satisfait aux épreuves de contrôle continu, de travaux de groupe et d'une soutenance de mémoire (parcours « encadrement ») et d'une monographie (parcours « accompagnement de proximité »).

MODALITÉS PRATIQUES

Durée de la formation :

- 150 heures y compris le module spécifique,
- 130 heures hors module spécifique,
sur 15 mois à raison 3 à 4 jours par module.

Possibilité de suivi par voie modulaire et de capitalisation des modules, sur une période de 3 à 5 ans, dans le cadre du *Pass' Compétences Universitaire*®

Conditions d'accès :

- Etre en poste dans le secteur des adultes handicapés ou vouloir s'y orienter.
- Avoir un diplôme de niveau 4-3, pour les professionnels de proximité.
- Avoir un diplôme de niveau 2 à 1 pour les professionnels chargés de coordination ou d'encadrement.

Modalités d'inscription :

- Une lettre de motivation (autobiographie raisonnée)
- Un Curriculum Vitae